

# Éco-efficience du secteur de l'agriculture

Dernière mise à jour : 29 juin 2020

🔍 Évaluation de l'état non réalisable et évaluation de la tendance non réalisable

**L'éco-efficience des activités agricoles peut être évaluée en comparant l'évolution d'indicateurs de volume d'activités (production végétale, cheptel) avec celle de divers paramètres illustratifs des pressions et des impacts environnementaux générés par le secteur (utilisation d'intrants, émissions de polluants atmosphériques...).**

## Une production agricole moins consommatrice d'intrants

Sur la période 1995 - 2017, l'évolution de la production végétale<sup>[1]</sup> ne montre pas de tendance nette tandis que le cheptel<sup>[2]</sup>  a diminué de 17,7 %<sup>[3]</sup>. Du côté des intrants, l'utilisation des engrais azotés (minéraux et organiques) et phosphorés  a baissé de 21,3 % et 72,8 % sur la même période, tandis que l'utilisation de produits phytopharmaceutiques a baissé de 40 % entre 1995 et 2010<sup>[4]</sup>.

La comparaison de l'évolution de l'utilisation d'engrais avec celle de la production des cultures arables met en évidence un découplage entre 1995 et 2009 (réduction des quantités d'engrais par hectare cultivé) qui se stabilise globalement jusque 2017. Quant à l'évolution de l'utilisation de produits phytopharmaceutiques par rapport à celle de la production des cultures arables, un découplage est observé entre 1995 et 2005 (réduction des quantités de produits phytopharmaceutiques utilisées par hectare cultivé) qui se stabilise entre 2005 et 2008, puis s'accroît entre 2008 et 2010.

## Une production agricole moins émettrice de polluants atmosphériques

Les émissions de polluants atmosphériques du secteur de l'agriculture varient selon le type d'activité (élevage, grandes cultures, arboriculture fruitière...), le mode de production (d'extensif à intensif, avec des conséquences en termes de consommation d'intrants, de travail du sol, de gestion des effluents d'élevage...), l'intensité de certains processus biologiques (comme la dénitrification<sup>[5]</sup>) ou encore selon la consommation d'énergie (machines agricoles, chauffage des serres). Ces émissions sont principalement constituées de gaz à effet de serre (GES) et de polluants acidifiants ( $\text{SO}_2$ ,  $\text{NO}_x$  et  $\text{NH}_3$ ). Les émissions de GES d'origine agricole proviennent principalement de la volatilisation de l'azote appliqué et contenu dans les sols (protoxyde d'azote ou  $\text{N}_2\text{O}$ ) et de la digestion des ruminants (méthane ou  $\text{CH}_4$ ). Les émissions de substances acidifiantes sont essentiellement constituées d'ammoniac ( $\text{NH}_3$ ). Elles proviennent de la production et de la gestion des effluents d'élevage et dans une moindre mesure de l'utilisation d'engrais

azotés. Les émissions issues de la combustion (transport agricole, chauffage des serres) ne représentent qu'une petite fraction du total des émissions du secteur, tant pour les GES que pour les substances acidifiantes. En 2017, ces émissions s'élevaient respectivement à 6,4 % et 4,0 %.

Sur la période 1995 - 2017, le secteur agricole a enregistré une diminution de ses émissions de polluants atmosphériques (- 14,0 % pour les GES et - 18,7 % pour les substances acidifiantes) marquant un découplage par rapport à la production végétale. Aucun découplage n'est observé par rapport à l'évolution du cheptel.

## Des pratiques agricoles règlementées

La baisse des intrants et des émissions de polluants atmosphériques est à mettre en relation avec une utilisation plus raisonnée des engrais [↗](#), l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement (méthodes et conditions d'épandage p. ex.), la baisse du nombre total de bovins (ruminants) ou encore une meilleure gestion des effluents d'élevage (stockage, épandage). La plupart de ces facteurs dérivent de mesures réglementaires telles que le Programme de gestion durable de l'azote en agriculture (PGDA) [↗](#), la conditionnalité des aides agricoles [↗](#) mais aussi volontaires telles que les méthodes agro-environnementales et climatiques (MAEC) [↗](#) ou l'agriculture biologique [↗](#).

---

[1] Production totale des principales cultures arables (céréales pour le grain : froment d'hiver et de printemps, épeautre, seigle, orge d'hiver, de printemps et de brasserie, avoine, triticale, maïs, autres céréales ; cultures industrielles : betteraves sucrières, lin, colza et navette, plants de pomme de terre, pommes de terre hâtives et de conservation ; cultures fourragères : pois fourragers, fèves et féveroles récoltés en grains secs, betteraves fourragères, maïs fourrager)

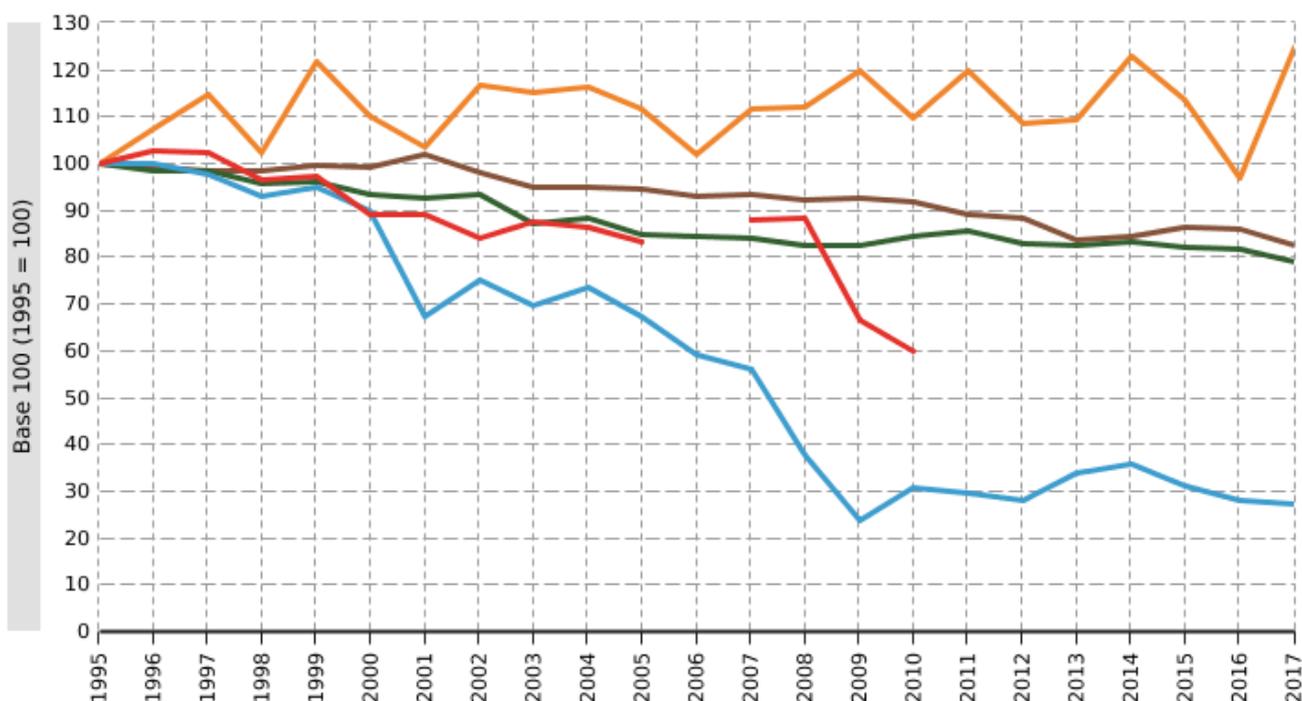
[2] Cheptel d'animaux d'élevage exprimé en termes d'unités gros bétail : unités permettant de comparer les animaux entre eux, initialement du point de vue de leurs besoins alimentaires et, par extension, du point de vue de certaines pressions exercées sur l'environnement (consommation de la ressource "sol" pour la production d'aliments et production de lisier en particulier). Une vache de 600 kg produisant 3 000 kg de lait par an équivaut à 1 UGB, une truie reproductrice de plus de 50 kg équivaut à 0,5 UGB, tandis qu'une poule pondeuse équivaut à 0,014 UGB.

[3] Entre 1995 et 2017, réduction marquée du nombre de bovins (- 28,8 %) et en particulier de vaches laitières (- 26,5 %)

[4] La consommation de produits phytopharmaceutiques en Wallonie fait l'objet d'une réévaluation dont les résultats sont attendus fin 2021.

[5] Réduction du nitrate ( $\text{NO}_3^-$ ) présent dans les sols en protoxyde d'azote ( $\text{N}_2\text{O}$ ) et en azote gazeux ( $\text{N}_2$ ) du fait de la respiration anaérobie de certaines bactéries. La dénitrification est favorisée par la présence de fertilisants et de matière organique, un milieu humide pauvre en oxygène et une température favorable à l'activité microbienne. Le  $\text{N}_2\text{O}$  produit est un gaz à effet de serre.

## Éco-efficience du secteur de l'agriculture en Wallonie : utilisation d'intrants



### Valeurs en 2017

Production végétale*	9 979 110 t
Cheptel	977 711 UGB**

### Utilisation d'intrants

Engrais azotés	189,6 kg N/ha
Engrais phosphorés	11,4 kg P <sub>2</sub> O <sub>5</sub> /ha
Produits phytopharmaceutiques	1 230 t de s.a.*** (2010)

\* Production totale des principales cultures arables (céréales pour le grain : froment d'hiver et de printemps, épeautre, seigle, orge d'hiver, de printemps et de brasserie, avoine, triticale, maïs, autres céréales ; cultures industrielles : betteraves sucrières, lin, colza et navette, plants de pomme de terre, pommes de terre hâtives et de conservation ; cultures fourragères : pois fourragers, fèves et féveroles récoltés en grains secs, betteraves fourragères, maïs fourrager)

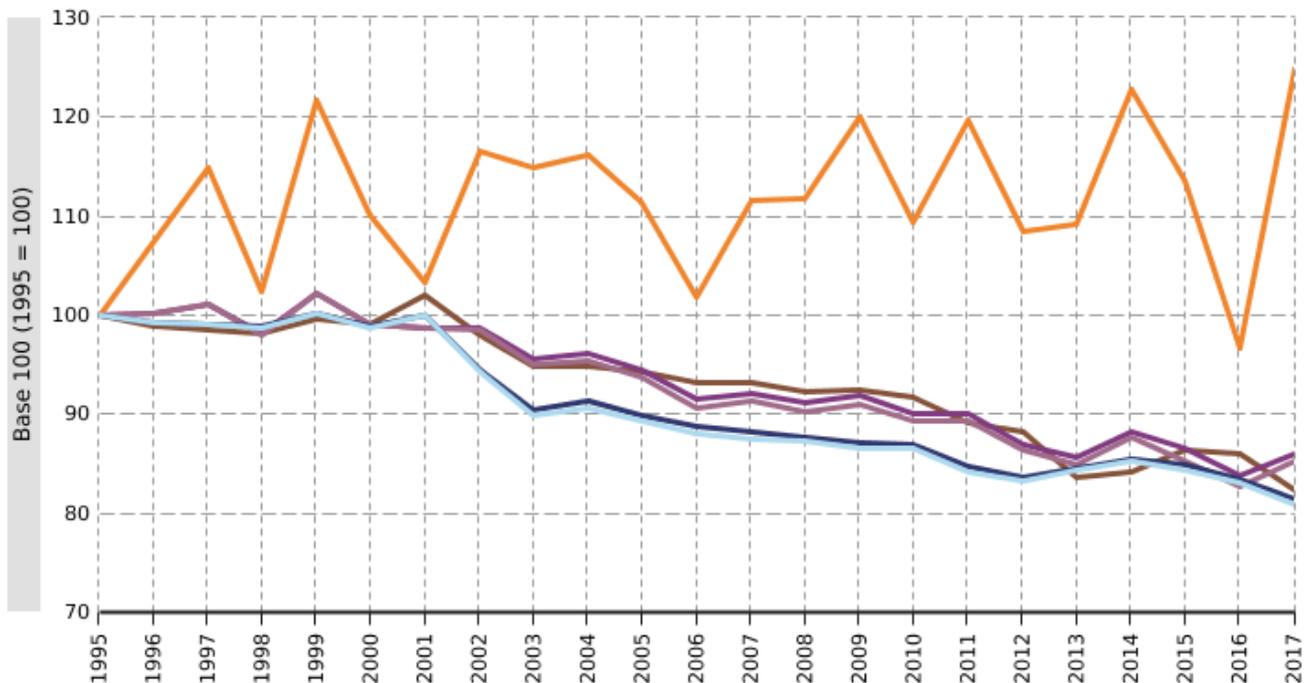
\*\* Unité gros bétail

\*\*\* Substances actives

REEW – Sources : Statbel (SPF Économie - DG Statistique) ; SPW Environnement - DEMNA

© SPW - 2020

## Éco-efficience du secteur de l'agriculture en Wallonie : émissions de polluants atmosphériques



### Valeurs en 2017

— Production végétale*	9 979 110 t
— Cheptel	977 711 UGB**
<b>Émissions atmosphériques</b>	
— Gaz à effet de serre (GES)	4 860 kt éq CO <sub>2</sub>
— Gaz à effet de serre (hors combustion)	4 549 kt éq CO <sub>2</sub>
— Substances acidifiantes	1 752 t Aéq
— Substances acidifiantes (hors combustion)	1 682 t Aéq

\* Production totale des principales cultures arables (céréales pour le grain : froment d'hiver et de printemps, épeautre, seigle, orge d'hiver, de printemps et de brasserie, avoine, triticale, maïs, autres céréales ; cultures industrielles : betteraves sucrières, lin, colza et navette, plants de pomme de terre, pommes de terre hâtives et de conservation ; cultures fourragères : pois fourragers, fèves et féveroles récoltés en grains secs, betteraves fourragères, maïs fourrager)

\*\* Unité gros bétail

REEW – Sources : Statbel (SPF Économie - DG Statistique) ; SPW Environnement - DEMNA ;  
SPW - AwAC

© SPW - 2020

# Évaluation

❓ Évaluation de l'état non réalisable et évaluation de la tendance non réalisable

## **État : Évaluation non réalisable**

Il n'est pas possible d'établir l'état pour les sujets qui sont évalués sous l'angle du principe de découplage entre les indicateurs d'activité et les indicateurs de pressions sur l'environnement.

## **Tendance : Évaluation non réalisable**

L'évolution du découplage varie selon les paramètres considérés. Dès lors, une évaluation de la tendance n'est pas réalisable.

[En savoir plus sur la méthode d'évaluation](#)

